

berge de jeunesse, les deux institutions étant, croit-il, dans le même sac. Et si, cette fois-ci, Percé n'obtient pas la protection de qui il faut, il prendra les mesures pour assurer seul cette protection.

Monsieur le président, si j'ai pris la peine de lire tout ce reportage, c'était pour bien clarifier la situation et démontrer qu'il y a eu négligence de la part des dirigeants dans toute cette histoire, que l'on a craint d'arrêter au point de départ ces fauteurs de désordres. C'est à se demander si l'on ne voulait pas en profiter pour établir un régime qui aurait institué un contrôle absolu.

Autrement dit, monsieur le président, on semble vouloir profiter de la situation pour s'en aller tranquillement vers un régime dictatorial. Voilà mon impression en lisant de telles choses. Et lorsqu'on n'a rien fait pour arrêter cela, quand il en était temps, il est facile de s'imaginer que les troubles que nous avons vécus dernièrement devaient avoir lieu et qu'on semblait les attendre en haut lieu. On avait hâte que ça arrive, afin de pouvoir s'en servir par après pour établir une autre sorte de terrorisme.

Et j'en viens encore à cette affirmation pour confirmer l'empressement avec lequel on s'est efforcé de se servir de toute la population terrorisée. De plus, lorsque le très honorable premier ministre annonçait, la journée même du malheureux assassinat de Pierre Laporte: Madame, cela peut être vous ou vos enfants, demain, et qu'il faisait toute cette grosse démagogie, afin d'arriver à mieux mater, à mieux contrôler le Québec, nous n'en étions pas.

Si le gouvernement est incapable de nous expliquer d'une façon sérieuse et évidente qu'il y a eu une véritable conspiration, qu'il y a eu une insurrection, nous comprenons qu'il ait pris toutes ces mesures.

Mais lorsqu'on sait qu'on était au courant de tout cela, qu'on n'a absolument rien fait et qu'on soit même satisfait que cela soit arrivé afin de pouvoir prendre un meilleur contrôle, voilà qui me rend bien malheureux. Et je me dois, en tant que député, de dénoncer cette attitude.

Compte tenu de tous ces facteurs, je me vois dans l'obligation de voter contre ce projet de loi, qui est absolument inadéquat, inefficace et, en plus, constitue une gifle pour les Québécois qui deviennent le dindon de la farce, dans toute cette histoire. Il est donc temps que les députés—et ceux du Québec en particulier—puissent dénoncer ces façons de procéder. Nous espérons encore persuader le gouvernement, dans sa hâte d'adopter une autre loi d'urgence que celle sur les mesures de guerre, de faire preuve de sagesse. On comprend très bien que la loi sur les mesures de guerre, à cause de tout ce qu'elle suppose, ne soit pas tout à fait adéquate, mais le projet de loi à l'étude ne tient compte d'aucune façon—comme l'ont si bien signalé tous mes collègues—de nos suggestions. Comme le disait le chef du Ralliement créditiste lui-même (M. Caouette): A quoi cela rimerait de demander des suggestions, alors que le projet de loi est déjà sous presse?

A force de se faire ridiculiser et minimiser, nous en venons à ne pas aimer cela du tout et nous commençons à vouloir faire valoir la logique et la raison. Il est trop facile de dire que le peuple est d'accord avec le gouvernement, parce qu'il désire tout simplement la protection. Il s'agit d'une réaction émotive, immédiate. Il est entendu que le peuple veut se protéger et que tous les fauteurs de désordres soient arrêtés. C'est évident! Ce n'est pas

[M. Matte.]

parce que 80 p. 100 de la population du pays est en faveur que l'on arrête les terroristes. Cela veut simplement dire que le peuple appuie le gouvernement. C'est parce que le gouvernement actuel est au pouvoir, qu'on l'appuie, étant donné les circonstances. Et étant donné précisément ces circonstances, je suis d'avis que le gouvernement n'a pas agi avec toute la dextérité voulue, qu'il n'a pas agi avec franchise et qu'il a encore une fois manqué à son devoir. Tôt ou tard, la population reconnaîtra ces faits et partagera mon avis.

• (9.40 p.m.)

[Traduction]

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, je ne voulais pas prendre la parole lors de la troisième lecture et je ne vais dire que quelques mots.

**Des voix:** Bravo!

**M. Woolliams:** Il semble que nous en soyons maintenant à la fin du débat et voici notre position. Avant que la Chambre ne soit saisie de ce bill, un décret ministériel avait mis en vigueur la loi sur les mesures de guerre. Puis le premier ministre ou son gouvernement se présenta à la Chambre pour lui demander si elle approuvait cette loi, et s'il avait la confiance du Parlement et du pays. Notre parti avait décidé de voter en faveur de la loi sur les mesures de guerre parce qu'un autre bill devait être présenté. La Chambre est maintenant saisie de celui-ci et la plupart des députés doivent se trouver dans un dilemme, car s'ils se prononcent contre le bill et si leurs votes l'emportent nous revenons alors à la loi sur les mesures de guerre. Je ne vais d'aucune manière m'attaquer ce soir au ministre de la Justice (M. Turner). Nous avons fait connaître nos opinions et nous avons proposé des amendements. Ils ont tous été rejetés, mais si ce bill était défait par un vote de la Chambre nous reviendrions alors à la loi sur les mesures de guerre.

Ce bill est loin de nous satisfaire. A Toronto, lors de la rencontre entre les Alouettes et Calgary, où l'équipe de Calgary n'a pas semblé jouer aussi bien qu'elle aurait pu, le premier ministre a considéré l'opposition en bloc. Peut-être devrais-je alors consacrer quelques instants à bien préciser notre position.

**Des voix:** Bravo!

**M. Woolliams:** Nous avons l'intention de nous prononcer en faveur du bill. Sinon, nous en reviendrons à la loi sur les mesures de guerre et ses pouvoirs extraordinaires.

J'aimerais consigner au compte rendu le décompte du temps consacré à ce débat. Il a beaucoup trop duré, à mon avis, et le ministre de la Justice confirmerait, j'en suis sûr, qu'à plusieurs reprises nous avons demandé qu'il prenne fin. Le gouvernement a consacré 603 minutes, soit 10 heures 3 minutes au débat; l'opposition dans son ensemble y a consacré 1,656 minutes, soit 27 heures 36 minutes dont 565 minutes soit 9 heures 25 minutes ont été réservées aux conservateurs progressistes. L'un de nos députés a adopté un point de vue totalement différent de celui de notre parti. Si donc l'on soustrait son temps de parole, on peut dire que nous avons participé au débat pendant 465 minutes, sans tenir compte de ce soir.

A Toronto, le premier ministre a dit que l'opposition avait retardé les travaux du Parlement, mais ce n'est